

**PRISCIEN. Grammaire. Livre
VIII – le verbe. 1. Caractères
généraux. Texte latin,
traduction introduite et
annotée par le Groupe Ars
Grammatica. Paris: J. Vrin,
2023. 369 p.**

Marcos MARTINHO¹

¹ Universidade de São Paulo (USP), São Paulo, São Paulo, Brasil;
| marcos.martinho@usp.br | <https://orcid.org/0000-0002-8201-3037>

Priscien, né à Césarée dans le dernier quart du V^e siècle, a publié sa volumineuse *Grammaire*, divisée en dix-huit livres, au début du siècle suivant, lorsqu'il vivait et enseignait à Constantinople. Au long des seize premiers livres, il expose les lettres et les syllabes et ensuite les huit parties du discours, en réservant les deux derniers livres à l'exposé de la syntaxe. L'ouvrage s'inspire de sources grammaticales diverses, aussi bien latines que grecques, en même temps que l'Auteur y introduit ses propres réflexions. Ses leçons ont influencé quantité de grammairiens médiévaux et modernes.

Malgré son importance, il n'y avait pourtant aucune traduction d'ensemble de la *Grammaire* de Priscien en langue moderne, jusqu'à ce que, à l'initiative de Marc Baratin (auteur de *La naissance de la syntaxe à Rome*, 1989), les latinistes qui en France travaillent sur les grammairiens latins antiques et médiévaux soient réunis en 2010 pour former le Groupe *Ars Grammatica* (CNRS, UMR 8163 *STL*) et alors se lancer dans l'entreprise aussi nécessaire que difficile de traduire (en français) et présenter la *Grammaire* de Priscien. Depuis lors, le Groupe a publié la traduction des Livres XI, XII et XIII, consacrés au pronom et au participe (2020) ; celle des Livres XIV, XV et XVI, consacrés à la préposition, à l'adverbe et à l'interjection (2013) ; et celle des Livres XVII et XVIII, consacrés à la syntaxe (2010 et 2017 respectivement), chaque volume étant composé d'une étude introductory, du texte latin accompagné des *loci communes*, de la traduction annotée, d'une bibliographie et de quelques index (auteurs et citations, formes et syntagmes en mention, terminologie grammaticale latine et grecque, notions grammaticales).

Plus récemment, le Groupe s'est tourné vers le Livre VIII, consacré au verbe, plus précisément à ses caractères généraux (2023). Priscien y expose les accidents du verbe, qui sont au nombre de huit : le type de sens (ou genre), le temps, le mode, l'espèce, la figure, la conjugaison, et la personne associée au nombre (p. 99).

Le type de sens (que les Grecs appellent disposition, ou diathèse) consiste en l'action exercée ou subie (p. 107), de sorte qu'il permet de distinguer entre les verbes actifs et leurs passifs, les verbes communs, les verbes neutres et les verbes déponents (p. 109-111). Priscien se sert du verbe *transire* « passer » pour définir les verbes transitifs : « ceux qui ... ont l'aptitude ... à passer [transire] à la personne en direction de qui l'acte s'exerce, et se construisent avec le génitif [p. ex., *abstineo irarum* vs. *abstineor a te*], le datif [p. ex., *inuideo tibi* > *inuideo a te*], l'accusatif [p. ex., *accuso te* > *accusor a te*] » (p. 111-113). En passant aux autres verbes, il remarque qu'il peut y avoir divergence entre la forme et le sens des mots, que ce soit des noms (p. ex., le nom *Athenae* est

formellement pluriel, mais sémantiquement singulier ; le nom *plebs* en revanche est formellement singulier, mais sémantiquement pluriel) ou des verbes (p. 117-119). Les verbes neutres, par exemple, présentent une forme active (en *-o*), mais ont un sens passif (p. ex., *uapulo a te*), ou bien un sens qui n'est ni actif ni passif (p. ex., *uiuo*), puisque le verbe signifie un acte qui n'est exercé ni par nous sur quelqu'un d'extérieur ni par quelqu'un d'autre sur nous (p. 115-123) ; les communs en revanche présentent une forme passive (en *-or*), mais ont ou bien les deux sens, c'est-à-dire l'actif et le passif (p. ex., *oscular te* vs. *oscular a te*), ou bien le seul sens actif (p. ex., *sequor te*), étant appelés dans ce cas déponents (p. 123-145), puisque le verbe dépose [*deponit*] l'un des deux sens, n'en conservant qu'un seul (p. 109).

Le temps sert à exprimer l'échelonnement de l'action. Priscien en distingue trois : présent, passé et futur, en ajoutant que le passé se divise à son tour en trois : passé imparfait, passé parfait et passé plus-que-parfait. Le passé présente trois variétés parce que nous pouvons avoir connaissance assurée de ce qui s'est produit au fil des différentes phases du passé. Ainsi, le passé imparfait est le temps où les actes ont commencé à se réaliser sans être encore achevés, le passé parfait celui où les actes sont présentés comme achevés, le passé plus-que-parfait celui où les actes sont achevés depuis longtemps. Pour le présent et pour le futur, il en est tout autrement. Quant au présent, il est non isolable, inachevé, de sorte que nous pouvons comprendre que l'acte continue à se dérouler ; quant au futur, il est également indéterminé, de sorte que nous ne pouvons pas dire si l'acte se déroulera dans peu de temps ou bien plus tard. C'est pourquoi le présent et le futur se sont contentés chacun d'une forme unique (p. 177-181). Ayant ainsi distingué les temps, Priscien expose les rapports entre ceux-ci et les modes (p. 181-207) et ensuite la parenté des temps (p. 207-219).

Les modes sont les différentes inflexions de l'esprit : l'indicatif, l'impératif, l'optatif, le subjonctif, l'infinitif (p. 227 ; cf. p. 233). Par l'indicatif, nous indiquons [*indicamus*], c'est-à-dire nous définissons ce qui est réalisé, par nous ou par d'autres (p. 227) ; l'impératif est celui par lequel nous ordonnons [*imperamus*] à d'autres d'agir ou de subir ; l'optatif est celui par lequel nous exprimons un souhait [*optamus*] à l'aide d'un adverbe de souhait ; le subjonctif a besoin non seulement d'un adverbe ou d'une conjonction, mais aussi d'un autre verbe pour exprimer un sens complet ; l'infinitif est un mode dépourvu à la fois de personnes et de nombres, raison pour laquelle il a été appelé du nom d'indéfini [*infinitus*] (parce qu'il ne définit ni les personnes ni les nombres) et pour laquelle il a besoin de l'un des quatre modes précédents pour exprimer quelque chose de complet (p. 233-239). De même que, dans le nom, le nominatif donne

naissance aux cas obliques, de la même façon, pour énoncer un mode, il faut d'abord connaître l'indicatif, qui est en quelque sorte la forme droite du verbe, tout comme, dans les temps, le présent occupe le premier rang parce que c'est là que nous nous trouvons quand nous parlons du passé et du futur (p. 231).

L'espèce et la figure concernent la formation des verbes – respectivement la dérivation et la composition. Aussi, il y a deux espèces dans le verbe : primaire (p. ex., *ferueo*) et dérivée (p. ex., *feruesco*). Quant à la deuxième, l'espèce inchoative provient de l'adjonction de *-co* à la forme de la 2^e personne du primaire, signifiant le début de l'acte (p. ex., *caleo calesco*) ; la désidérative provient de l'adjonction de *-urio* au participe passé ou au supin, signifiant la visée de l'acte (p. ex., *lectu lecturio*) ; la fréquentative dérive du supin avec changement de la voyelle *-u* en *-o* (p. ex., *scriptu scripto, cursu curso, flexu flexo*) (p. 245-255). Quant à la figure, il y a des verbes simples (p. ex., *cupio*), des composés (p. ex., *concupio*), des dérivés de composés (p. ex., *concupisco*) (p. 267-269). Certains verbes changent de conjugaison en composition (p. ex., *do das* vs. *reddo reddit*) ; d'autres changent non seulement de conjugaison, mais également de genre (p. ex., *sperno spernis* vs. *aspernor aspernaris*) (p. 269-271). Les verbes forment des composés avec des noms (p. ex., *amplum amplifico*), avec un autre verbe (p. ex., *caleo calefacio*), avec un adverbe (p. ex., *male maledico*), avec une préposition (p. ex., *in indico*) (p. 283-285).

La conjugaison est la flexion structurée des verbes (p. 291). Elle tient son nom [*coniugatio*] ou bien du fait que les consonnes qui constituent la règle d'organisation des conjugaisons en grec sont apparentées [*coniugatas*], ou bien du fait qu'un très grand nombre de verbes est conjoint [*coniungantur*] par un seul et même principe flexionnel (p. 291). Les conjugaisons sont au nombre de quatre. Quant aux verbes qui ont une flexion régulière se terminant en *-o* ou en *-or*, s'ils sont de la 1^e conjugaison, ils produisent une 2^e personne en *-as* (p. ex., *oro oras*) ; s'ils sont de la 2^e, en *-es* (p. ex., *moneo mones*) ; s'ils sont de la 3^e, en *-is* bref (p. ex., *cupio cupis, curro curris*), s'ils sont de la 4^e, en *-is* long (p. ex., *munio munis*). Quant aux verbes qui se terminent en *-or*, ceux de la 1^e conjugaison font une 2^e personne en *-aris* (p. ex., *criminor criminaris*) ; ceux de la 2^e en *-eris* avec la pénultième longue (p. ex., *doceor doceris*) ; ceux de la 3^e en *-eris* avec la pénultième brève (p. ex., *legor legeris*) ; et ceux de la 4^e en *-iris* (p. ex., *munior muniris*). Il y a des verbes, pourtant, qui, à partir d'une même base de 1^e personne, poursuivent dans des conjugaisons différentes, afin de diversifier le sens ; p. ex., *fundo fundis* (au sens de fusion) et *fundo fundas* (au sens de fondement) (p. 293). Cela dit, Priscien remet aux livres 9 et 10 l'exposé plus développé des règles propres à chaque conjugaison (p. 299, 303).

Les personnes sont rangées à la dernière place des accidents du verbe avec le nombre parce que la personne et le nombre ne sont pas inhérents à toutes les formes verbales (p. 303).

En voilà pour l'exposé de Priscien.

Quant à l'étude introductoire du Groupe *Ars Grammatica* (p. 7-87), on présente, tout d'abord, la place que le verbe a occupée dans l'histoire des parties du discours (p. 7-13). Déjà au IV^e siècle av. J.-C., les philosophes grecs ont conçu *ónoma* et *rhêma* tantôt comme composantes d'une proposition, c'est-à-dire comme sujet et prédicat, tantôt comme classes morpho-lexicales, c'est-à-dire comme nom et verbe. C'est pourquoi l'approche fonctionnelle d'origine logique a influencé la tradition grammaticale déjà au II^e et au 1^{er} siècle av. J.-C., comme on peut le voir chez le grammairien grec Denys le Thrace ou chez le savant romain Varron (p. 7-11).

Ensuite, on présente la place que le verbe occupe dans la *Grammaire* de Priscien, plus précisément dans les livres 8, 9 et 10 (p. 13-9). Dans le livre 8, l'auteur procède à l'examen des différentes catégories morpho-sémantiques, ou « accidents » du verbe : le type de sens (ou genre, c'est-à-dire la diathèse), le temps, le mode, l'espèce (primaire ou dérivée), la figure (simple ou composée), la conjugaison, ainsi que la personne et le nombre, limités aux formes personnelles. La conjugaison, pourtant, n'y est abordée qu'à titre préliminaire, puisque Priscien en renvoie l'exposé aux livres 9 et 10. Ainsi, le livre 8 comporte la définition du verbe, puis l'indication de ses huit accidents, et l'examen de ceux-ci, qui occupe tout le reste du livre. Avant de se lancer dans cet examen, pourtant, Priscien aborde le problème de la défectivité et de l'irrégularité, lequel, dans le livre 8, ne concerne guère en fait que les catégories du temps et de la personne, tandis qu'il vise aussi les livres 9 et 10, où l'Auteur indique les exceptions de chaque catégorie ou sous-catégorie traitée, en en présentant la raison (p. 13-15). La présentation de la place occupée par le verbe dans la *Grammaire* de Priscien se termine par un tableau du plan des livres 8, 9 et 10 (p. 17-18).

Ensuite, on examine le détail des deux premiers accidents du verbe, le type de sens (p. 19-30) et le temps (p. 30-43), lesquels sont cités dans la définition même du verbe, de sorte qu'ils jouent le rôle d'accidents constitutifs de celui-ci. Ensuite, on passe aux deux accidents qui relèvent plus nettement de la morphologie, l'espèce (p. 44-49) et la figure (p. 49-53), qui ont trait à la dérivation et à la composition.

Dans les deux sections suivantes, on présente une étude approfondie des rapports du livre 8 au grec (p. 53-67) et à la tradition latine (p. 68-75). Quant à la langue grecque, Priscien y a recours pour justifier une forme verbale latine par le seul fait qu'il en existe le correspondant en grec, tandis qu'il met en valeur les spécificités du latin. Cette démarche pédagogique s'explique dans le contexte du public hellénophone qui était celui de Priscien à Constantinople, dans la mesure où la langue de l'apprenant est censée faciliter l'accès à la langue à apprendre (p. 53-55).

Quant aux sources grecques, le modèle le plus important est le *Sur le verbe d'Apollonius Dyscole*. Cet ouvrage, pourtant, ne nous est pas parvenu ; Schneider (1910) en a proposé une reconstitution fragmentaire en faisant largement appel au livre 8 de Priscien. Ainsi, toute tentative de reconstituer les emprunts du livre de Priscien au traité d'Apollonius risque la circularité. En tenant compte de ce problème, on examine de façon soigneuse les fragments rassemblés par Schneider. Quant aux fragments grecs, certains ne comportent aucune référence au traité ni au nom d'Apollonius, de sorte que, si Schneider les a intégrés à la reconstitution de l'ouvrage, c'est surtout parce que leur contenu ressemble à celui des œuvres conservées du grammairien grec (p. 57-61). Quant aux fragments latins, Schneider a considéré tout d'abord les correspondances entre les fragments grecs et toutes les sections du livre 8 de la *Grammaire* de Priscien ; Priscien, pourtant, n'y cite le *Sur le verbe d'Apollonius* qu'une seule fois (p. 61-65). Quant aux extraits de textes attribués à Macrobe, aucun ne permet d'affirmer que Priscien dépende de celui-ci et, donc, que Macrobe ait pu servir de médiation entre Apollonius et Priscien (p. 65-67).

Quant aux rapports à la tradition latine, Priscien en emploie plusieurs exemples-types dans le livre 8 de sa *Grammaire* et suit la même démarche pour décrire le verbe : définition du verbe suivie de l'examen des accidents du verbe l'un après l'autre. Mais il tâche d'enrichir les analyses des grammairiens latins en faisant appel aux innovations des grammairiens grecs (p. 68).

Pour finir, on présente une étude brève mais précieuse de la postérité de Priscien, plus précisément de quelques grammairiens postérieurs qui ont développé le classement des voix présenté par lui (p. 76-85). Il s'agit de la *Summa super Priscianum* (1140) de Pierre Hélie, du *Catholicon* (1286) de Giovanni Balbi, du *De causis* (1540) de Scaliger, de la *Minerua* (1587) de Sanctius, de la *Nouvelle méthode latine* (1644) de Lancelot.

En bref, dans son étude introductory, le Groupe *Ars Grammatica* embrasse les différents problèmes que le livre 8 de la *Grammaire* de Priscien peut poser, de façon précise, éclairée et savante.

Le texte latin adopté est bien celui qui avait été établi par Hertz (1855-1859), à l'exception de quelques modifications sérielles et ponctuelles (p. 85-87). Il s'accompagne des *loci communes*, où le lecteur est renvoyé à des textes grammaticaux, grecs et latins, antérieurs (Macrobe, Diomède, Charisius, Dosithée, Donat, Cledonius, etc.) et postérieurs (Julien de Tolède, Bède, Alcuin) à Priscien. La traduction à son tour s'accompagne de 417 notes, où l'on explique les termes et les concepts de l'artigraphie latine et où l'on renvoie à des textes de Priscien et d'autres grammairiens anciens.

Le volume apparaît comme un ouvrage de référence, un outil de recherche pour tous ceux qui s'intéressent aussi bien à Priscien qu'aux grammairiens anciens en général et à l'histoire des idées linguistiques.

| Références

PRISCIEN. **Grammaire. Livre VIII – le verbe.** 1. Caractères généraux. Texte latin, traduction introduite et annotée par le Groupe *Ars Grammatica*. Paris: J. Vrin, 2023.

PRISCIEN. **Grammaire. Livres XI, XII, XIII – les hybrides.** Texte latin, traduction introduite et annotée par le Groupe *Ars Grammatica*. Paris: J. Vrin, 2020.

PRISCIEN. **Grammaire. Livre XIV, XV, XVI – les invariables.** Texte latin, traduction introduite et annotée par le Groupe *Ars Grammatica*. Paris: J. Vrin, 2013.

PRISCIEN. **Grammaire. Livre XVII – syntaxe, 1.** Texte latin, traduction introduite et annotée par le Groupe *Ars Grammatica*. Paris: J. Vrin, 2010

PRISCIEN. **Grammaire. Livre XVIII – syntaxe, 2.** Texte latin, traduction introduite et annotée par le Groupe *Ars Grammatica*. Paris: J. Vrin, 2017.

Como citar esta resenha:

MARTINHO, Marcos. Resenha de PRISCIEN. **Grammaire. Livre VIII – le verbe. 1. Caractères généraux.** Texte latin, traduction introduite et annotée par le Groupe Ars Grammatica. Paris: J. Vrin, 2023. 369 p. **Revista do GEL**, v. 22, n. 1, p. 334-341, 2025. Disponível em: <https://revistadogel.gel.org.br/>.

Submetido em: 06/07/2025 | Aceito em: 27/08/2025